VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **18 décembre 2019 à 17 h 00**

AUJOURD'HUI **dix huit décembre deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 12 décembre 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Claude LEROUX, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Simon POURRET à Marion CANALES, Saïd Akim BARA à Christophe BERTUCAT, Louis COUSTÈS à Fabienne MONTEL, Sandrine DUBOC-GEAY à Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Laurence SCHLIENGER à Alparslan COSKUN

Excusé(e)s : Christian PORTEFAIX

Absent(e)s : François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Patricia GUILHOT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Madame Marion CANALES et Madame Edith CANDELIER arrivent pendant la présentation du diaporama de la question n°1.
Monsieur Jean-Pierre LAVIGNE et Monsieur Djamel IBRAHIM-OUALI arrivent pendant le débat de la question n°2.
Madame Sondès EL HAFIDHI arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3, 4, 5 et 6.
Madame Nadia GUERMIT-MAFFRE quitte la séance pendant la présentation de la question n°7 et donne pouvoir à Monsieur Jean-Luc BLANC.

Rapport N° 68
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Le crédit disponible destiné à l'attribution de subventions exceptionnelles en faveur d'associations proposant des projets culturels est de 14 100 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

LE MONTICULE

Créée en 2004, l'association clermontoise *Le Monticule* opère dans le champ de l'édition et de l'animation culturelle, mais aussi en matière de création et de diffusion de spectacles multimédias.

L'association sollicite la Ville pour une subvention exceptionnelle lui permettant la réalisation d'un ouvrage intitulé : « *Pour Printemps – Le Chantier de la Comédie de Clermont-Ferrand – Scène nationale – Tropismes de la gare routière historique de Clermont-Ferrand* ». Cet ouvrage retracera de manière originale le chantier actuellement en cours pour le futur lieu de la Scène Nationale.

L'association ne dispose pas de fonds propre, mais assure néanmoins la PAO. En retour de l'aide accordée, 200 exemplaires seront mis à disposition de la Ville de Clermont-Ferrand. L'ouvrage sera vendu 15 € dans le cadre du réseau local de librairies.

Au regard du projet mené par l'association, il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 000 €.

Budget prévisionnel : 3 620 €
Subvention exceptionnelle 2018 : 0 €
Subvention sollicitée : 2 000 €
Subvention proposée: 2 000 €

LES AMIS DES CAVES DU VIEUX CLERMONT (ACAVIC)

L'association des caves du vieux Clermont (ACAVIC), association de recensement et de valorisation des caves clermontoises souhaite réaliser un ouvrage de vulgarisation scientifique sur les caves de la butte du vieux Clermont. Celui-ci synthétisera plus de 15 ans de recherches sur ce sujet et constituera donc un document de référence. Rédigé par des scientifiques pluri-disciplinaires (vulcanologue, géologue, biologiste, historien...). Ce projet entend diffuser une connaissance approfondie sur ce patrimoine méconnu et sensibiliser le public à sa conservation, son entretien et sa mise en valeur.

L'ACAVIC participe chaque année aux Journées Européennes du Patrimoine, en faisant découvrir les richesses des caves du centre Blaise-Pascal. Elle a également apporté son aide, son expertise et les données recueillies, depuis sa création en 1997, lors de l'étude technique menée par le BRGM à la demande de la Ville de Clermont-Ferrand en 2017.

L'ouvrage, déjà avancé dans sa conception et dont la publication est prévue pour le premier semestre 2020, comportera environ 200 pages, très illustrées, et sera rédigé par un collectif d'auteurs. L'ACAVIC a sollicité des subventions auprès du Ministère de la Culture (4 000 €), de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (2 000 €), de Clermont Auvergne Métropole (3 000 €).

Budget prévisionnel : 24 763 €
Subvention exceptionnelle 2018 : 0 €
Subvention sollicitée : 10 000 €
Subvention proposée: 10 000 €

CHANTILLY NEGRA

Créée en 1997, Chantilly Negra est une structure associative qui développe différents projets, plusieurs fois primés à l'international, autour du jazz, musiques du monde ou musiques actuelles, nourris par les métissages et le rapprochement des cultures. Sa particularité est de croiser de façon inédite des styles et instruments issus de différents patrimoines.

En 2017, elle reçoit le soutien de la Ville et de la Métropole pour son nouveau projet baptisé "Muddy Gurdy", basé sur l'idée de faire voyager l'un des instruments les plus emblématiques du folklore auvergnat, la vielle, sur les terres du nord du Mississippi à la rencontre de la forme la plus authentique du blues américain.

Porté par le trio clermontois Hypnotic Wheels et illustré par un film documentaire retraçant l'aventure, produit par Biscuit Productions, il a depuis été distribué internationalement par le label Américain Vizztone Records, a reçu un accueil dithyrambique de la presse française et internationale. Il a été Coup de Cœur de la prestigieuse Académie Charles Cros, finaliste du Palmarès 2018 de l'Académie du Jazz, et a été soumis à la nomination aux Grammy Awards et Blues Music Awards 2019.

En septembre 2019, Muddy Gurdy a été sélectionné parmi 1000 propositions artistiques pour une série de concerts au Folk Alliance International, vitrine exceptionnelle pour poursuivre le développement du trio Clermontois aux Etats-Unis, qui aura lieu en janvier 2020 à la Nouvelle Orléans. Plus de 3000 professionnels (Usa, Australie, Canada) se donnent rendez vous à la Nouvelle Orléans pendant 4 jours, pour découvrir de nouveaux artistes sur scène.

Contribuant au rayonnement du patrimoine auvergnat hors de nos frontières, ce projet s'inscrit dans une démarche de rapprochement essentiel des cultures à l'innovation artistique et au vivre-ensemble. Cette opportunité unique de gravir une étape dans sa diffusion plus large légitime une intervention exceptionnelle de la Ville. L'association est invitée à réfléchir à son rayonnement sur le territoire en 2020 et envisage d'associer le réseau trad local dans ses futures résidences croisées.

Budget prévisionnel : 17 352 €
Aucune subvention n'a été allouée en 2018.
Subvention sollicitée : 3 000 €
Subvention proposée : 2 000 €

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 20 DEC. 2019

Pour le Maire et par délégation :
L'Adjointe déléguée à la Politique Culturelle

Isabelle LAVEST